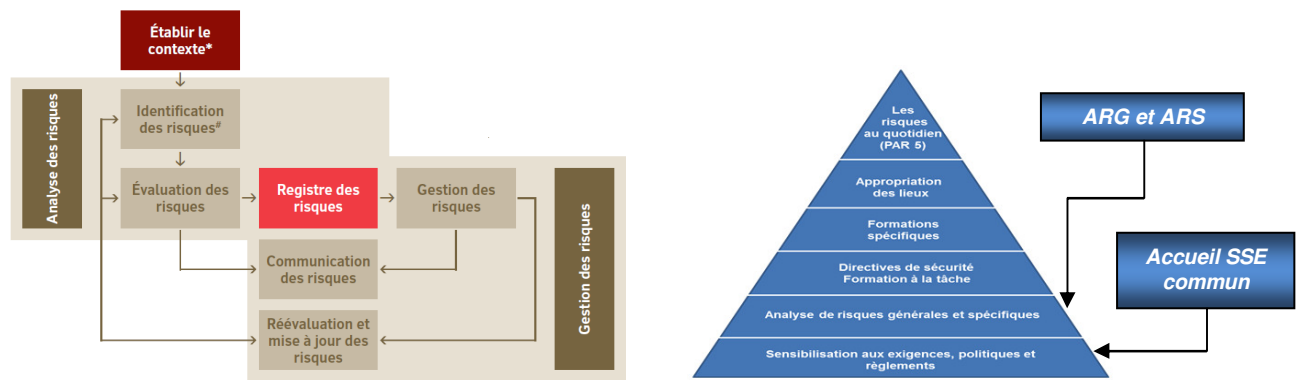


Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 1 sur 11

1. INTRODUCTION

L'analyse de risque général (ARG) et la directive SSE sont des documents utilisés dans la gestion du risque SSE chez Rio Tinto. Cette analyse, issue des registres de risque, est utile à identifier et quantifier les risques présents afin d'y apporter l'encadrement nécessaire (priorité et intensité selon l'ampleur du risque). La gestion du risque communiquera les moyens de contrôles, incluant les formations requises.

En conséquence, ce document est intégré à la gestion du risque en complémentarité avec l'accueil SSE régionale et les analyses de risques spécifiques (ARS) dans les usines.



Finalement, cette ARG (analyse de risque générale) par famille d'activité et comprenant la directive de sécurité est valide pour 3 ans et est jumelée à votre accueil SSE RT Saguenay-Lac-Saint-Jean. Advenant des changements et selon l'ampleur de ceux-ci, ils vous seront communiqué généralement à l'occasion du lancement des travaux ou par toute autre gestion de changement appropriée, incluant l'évaluation des risque avant la tâche (PAR 5).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 2 sur 11

2. DIRECTIVES GÉNÉRALES

Plan de Mesures d'Urgence (PMU)

L'entrepreneur doit s'informer :

- des différents types d'alarme en présence, de l'identification du point de rassemblement et des sorties de secours;
- des méthodes de recensement des travailleurs du jour;
- de la localisation de la douche d'urgence et de la douche oculaire la plus proche;
- de l'identification des secouristes au chantier.

ÉCHAFAUDAGE

Lire et respecter les spécifications de l'étiquette.

- **VERTE – Prêt à utiliser** : échafaudage sécuritaire et conforme.
- **JAUNE – Mise en garde** : échafaudage portant la mention : « ATTENTION : risque éventuel ou inhabituel » ou toute autre indication similaire, doit être utilisée pour indiquer qu'un échafaudage pourrait poser un risque pour les utilisateurs.
- **ROUGE – Ne pas utiliser** : échafaudage qui n'est pas sécuritaire. Son accès est autorisé seulement aux personnes attirées au montage et démontage de l'échafaudage.
- **ABSENCE d'étiquette – Ne pas utiliser** : considérer l'échafaudage comme non sécuritaire. Bloquer l'accès à l'échafaudage et contacter l'entrepreneur pour corriger la situation.

ÉQUIPEMENTS LOURDS

Le carnet de bord doit être disponible en tout temps.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

« L'entreprise doit valider avec le gestionnaire des matières résiduelles de l'usine pour la disposition ou la valorisation des résidus ».

PROTECTION DES MAINS

- EPP – Port des gants en bon état, appropriés pour la tâche à réaliser.
- Partage de la méthode de travail ou manutention.
- Précautions particulières (outils de coupe) – Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche. Éviter de mettre les mains dans la ligne de tir pour éviter les risques suivants : écrasement, éraflure, coupure, coincement. Attention aux risques de brûlures (produits chimiques ou métal chaud).

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 3 sur 11

STATIONNEMENT

S'assurer que tout véhicule stationné ne peut se déplacer même si la transmission est au neutre et les freins enlevés.

3. EXIGENCES

SUR LE CHANTIER

- Tous les employés doivent réaliser un PAR 5 en début de quart ou lorsque les conditions changent pour identifier les dangers pendant les travaux et mettre en place les mesures correctives.
- Réaliser des interactions afin de s'assurer que l'employé ait identifié les risques auxquels il est exposé et qu'il a mis en place les contrôles appropriés.
- Les rencontres d'équipes et la communication efficace en SSE sont essentielles à l'amélioration durable en SSE et aident à développer une culture d'interdépendance. La façon de communiquer avant, pendant et après ces rencontres, contribue à faire des rencontres utiles à tous.
- Fournir des méthodes de travail pour approbation lorsque les tâches comportent des risques.

FORMATION

3GX043	Accueil régional	Obligatoire pour tous	Référence: Grille de formation des requis pour les entrepreneurs SR-GUI-06-03
	Attestation de lecture de l'ARG		
3R2010	SIMDUT		
3R5377	Par 5		
3R2005	Travail en ambiance chaude	Le nombre de personne formé peut varier selon les besoins des travaux L'entrepreneur doit s'assurer qu'il y ait en tout temps suffisamment de personnes qualifiées pour les tâches à effectuer	
3R2007	Travail en ambiance froide		
3R2051	Protection des voies auditives		
3R2050	Protection des voies respiratoires		
3R2065	Test d'étanchéité reconnu avec Portacount		
3R5007	Énergie 0 - Généralités		
3R5010	Élinguer / Manutentionner une charge (sans pont-roulant)		
3R4163	Maniement d'extincteurs		
3R5257	Travailler en hauteur / Protection contre les chutes (harnais)		
3R5402	Exposition arc électrique - Électro		

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 4 sur 11

L'entrepreneur devra être en mesure de démontrer en tout temps la validité des formations de tous ses travailleurs (Cognibox) et de fournir une liste sur demande.

PRODUITS UTILISÉS

L'entrepreneur devra fournir une liste des produits utilisés sur le site pour approbation accompagnée des fiches signalétiques.

PERMIS

L'entrepreneur devra obtenir une autorisation de circuler avant chaque travail.

OUTILS/ÉQUIPEMENTS

Tous les outils/équipements devront être inspectés. Utiliser de la bonne façon l'outil approprié pour la tâche. Ne pas tolérer d'équipement défectueux.

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 5 sur 11

4. ANALYSE DE RISQUE

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉ- QUENCE	PROBA- BILITÉ	MRO
Régional	Environnement	2. Déchet	Bois	E7	Pollution, dégradation de l'environnement	Bennes identifiées, ségrégation des déchets Usine Vaudreuil	1- Mineur	4-Improbable	Faible
Régional	Environnement	2. Déchet	Bureau/papier/carton	E7	Pollution, dégradation de l'environnement	Bennes identifiées, ségrégation des déchets Usine Vaudreuil	1- Mineur	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	2. Déchet	Sols contaminés		Fuite d'huile hydraulique au sol	Ramasser le sol contaminer et en disposer selon les règle RT de plus initier le PMU	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Éblouissement		Diriger la charge dans une mauvaise direction, ne pas voir signaleur	Diriger l'éclairage afin de ne pas nuire au grutier ou fermer l'éclairage lorsque possible	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	3. Éclairage	Niveau faible		frappe contre, faire une mauvaise manœuvre dans l'usine	lors de travaux avec faible éclairage installer de l'éclairage d'appoint	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	4. Électrique / Magnétique	Haute tension	C1 & C2	Électrisation et électrocution (Entrer en contact avec lignes HT)	Demander le document "Annexe à la directive" effectuée par ÉÉ Utiliser un plan de localisation de la grue et de levage et la MAT (voir guide plan de levage standard dans prospect et dessin sur document référence ÉÉ) Réaliser un PAR5 et Faire un Audit-protocole pour équipement déployables lorsque travaux près lignes électrique Installer mise à la terre (MALT) conforme selon spécifications ÉÉ -Mettre une surveillance active sur le site des travaux Connaître, utiliser et mettre en fonction le système Rayco pour limitation rotation et angulation de la flèche Respecter distance soit 3 mètres pour le 13 kV et 5 mètres pour 161 kV et 10 mètres pour 375 kV	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	A l'état mouillé / glissant / lisse		Chute de même niveau	PAR5 avant le début des travaux Botte avec semelles antidérapantes (en période hivernale), méthode de travail, abrasif au besoin	2- Moyen	3- Possible	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 6 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSÉ- QUENCE	PROBA- BILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Piétons	C3	Frappé un piéton avec le véhicule	Délimitation de zone au besoin, signaleur au besoin, travaux sur heure d'achalandage faible, respect des limites de vitesse, ceinture de sécurité, formation, zone piétonnière et ÉPI (piéton)	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	5. Environnement de travail	Coactivité		Frappé par, frappé contre (véhicule, piéton, stationnement)	Vitesse réduite, délimitation de zone au besoin, signaleur au besoin, travaux sur heure d'achalandage faible, ceinture de sécurité, formation	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Vaudreuil	Sécurité	6. Ergonomie	Pousser et tirer	B3	LMS, douleur à différentes partie du corps	MAT et privilégier les élingues de nylon EPP adéquats	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Conditions brumeuses		Frappé par, frappé contre, visibilité réduite	Avoir gyrophare allumé, lumière intermittentes clignotantes PAR5 avant débiter travaux	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Éclair		Électrocution, électrisation	PAR5 et Arrêt des travaux	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Glace		Chute de même niveau, niveaux différents	PAR5Mettre abrasif, Porter semelles antidérapantes ou crampons au besoin - Descendre/Monter échelles avec 3 points d'appuis	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Neige		Frappé par, frappé contre, visibilité réduite	PAR5 Avoir gyrophare allumé, lumière intermittentes clignotantes, Travail à vitesse réduite obligatoire lors de chute de neige	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Santé	7. Conditions climatiques particulières	Pluie		Pluie en hiver = dépôt de glace sur surfaces	PAR5 -Mettre abrasif, Porter semelles antidérapantes ou crampons au besoin	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Tempête		Frappé par, frappé contre, visibilité réduite	PAR5 Arrêt de travail obligatoire lors de bourrasque de vent Avoir gyrophare allumé, lumière intermittentes clignotantes,	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	7. Conditions climatiques particulières	Vent		Frappé par, frappé contre	PAR5 Audit-protocole levage de charge et utilisation anémomètre et de la charte de vitesses des vents avant le levage et arrêt de travaux au besoin Avoir gyrophare allumé, lumière intermittentes	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 7 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSE-QUENCE	PROBA-BILITÉ	MRO
						clignotantes			
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute charge	C6	Chute de charge	Utiliser équipement (grue) ayant la bonne capacité selon la charge à manipuler	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Chute de hauteur	C4	Chute de différent niveau sur sa grue	Descendre/Monter échelles avec 3 points d'appuis-Utilisation d'équipement de levage de travailleurs, escalier à roulettes	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Retournement	C6	Frappé par, frappé contre, chute de charge par instabilité du sol	MAT ou plan de levage approuvé par ingénieur Utilisation de plaques d'acier 4 X 8 X 2po mettre sous pattes stabilisatrices au besoin	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	8. Gravité	Stabilité de la charge	C6	Frappé par, frappé contre, chute de charge par instabilité du sol	MAT ou plan de levage approuvé par ingénieur Utilisation de plaques d'acier 4 X 8 X 2po mettre sous pattes stabilisatrices au besoin	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Impact		Frappé par, frappé contre avec charge	MAT Délimitation et aire de travail suffisante Signaleur et garder distance	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Points de pincement		Écrasé par, coincement, contusion	PAR5, notion de ligne de tir, EPP, protocole applicable	1- Mineur	3- Possible	Faible
Régional	Sécurité	9. Mécanique	Retournement		Frappé par, frappé contre, chute de charge par instabilité du sol	MAT ou plan de levage approuvé par ingénieur	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	11. Personnel / Comportement	Abus d'alcool/de drogue	B7	Perte d'attention	Interdit de prendre alcool pendant le travail	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 8 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSEQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	11. Personnel / Comportement	Fatigue		Perte d'attention difficulté de savoir le nombre d'heures du a une grande quantité d'usine	ne pas faire plus de 16 heures par quart de travail	3-Sérieux	3- Possible	Élevé
Régional	Environnement	12. Pression	Hydraulique		Fuite hydraulique, dégradation de l'environnement	Inspection avant usage, entretien régulier, déclaration au gestionnaire RT si déversement, rester sur place et délimiter le site contaminé, mettre digue pour circonscrire, mettre absorbant, nettoyage immédiat et déposer la contamination dans une benne étanche pour décontamination, trousse d'urgence à bord du véhicule	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	15. Son / Vibration	Bruit (continu)	E6	Surdité	Port de coquilles ou bouchons au besoin	1- Mineur	4- Improbable	Faible
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Carburant diesel	B4	Fuite et déversement	Inspection visuel avant usage, Remplissage dans des aires spécifiquement conçues Utilisation d'absorbant au besoin, utilisation de poudre absorbante au besoin trousse d'urgence à bord du véhicule	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Environnement	16. Substances Réelles	Huiles	B4	Fuite et déversement	Inspection visuel avant usage, Remplissage dans des aires spécifiquement conçues, Utilisation d'absorbant au besoin, utilisation de poudre absorbante au besoin trousse d'urgence à bord du véhicule	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Santé	17. Thermique / Feu / Explosion	Chaleur ambiante	B6	Prostration à la chaleur	Procédure contrainte thermique (test air, formation, étalement en ambiance froide, liquide, etc.)	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Vaudreuil	Sécurité	17. Thermique / Feu / Explosion	Très grand froid	B6	Engelures	Formation, s'habillé convenablement selon la température et étalement lorsque requis	2- Moyen	5- Rare	Faible

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 9 sur 11

LIEU DE TRAVAIL	CATÉGORIE	FAMILLE DE DANGERS RT	TYPE DE DANGERS	RÉF. STAND.	DESCRIPTION DES RISQUES	MOYENS DE CONTRÔLE	CONSEQUENCE	PROBABILITÉ	MRO
Régional	Sécurité	18. Utilisation des terres	Travail sur rues / routes		Frappé par, Frappé contre	Délimitation avec cône ou ruban dans aire de travail, conformé aux exigences de transport Québec Signaleur et s'assurer de ne pas nuire à la circulation lors de la mobilisation, démobolisation	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Grues et ponts roulants	C6	Chute de charge	Utiliser une grue et élingues ayant la capacité requise	3-Sérieux	5- Rare	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Équipement mobile de levage pour le personnel (nacelle et autres)	C6	Chute en hauteur	Suivre les procédures et les normes pour le levage de personne avec l'aide de grue	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré
Régional	Sécurité	19. Véhicules / transport	Équipement lourds (Camion, chargeuse, niveleuse, pelle, etc.)	C3	Frappé par, frappé contre (transport de la neige, sable)	Respect des règles de circulation, délimitation de zone au besoin, inspection avant usage, limites de vitesse, ceinture de sécurité, formation, permis	2- Moyen	3- Possible	Modéré
Régional	Sécurité	20. Autres	sol instable retournement		Patte de la grue qui s'enfonce dans le sol	Si il n'y a pas de test de sol utiliser les plaques de 4 pieds par huit pieds par deux pouces d'épaisseur et installé sous les pattes	3-Sérieux	4- Improbable	Modéré

Gestion des Entrepreneurs Régionale	Systeme de gestion SSE [Q]
Titre : Analyse de risque général / Directive SSE	GER-FOR-07-06-R00F
Famille Grutier	Page 11 sur 11

6. APPROBATION

Sylvain St-Gelais Coord SSE
Gestion entrepreneurs régionale – élément 7

Titre / nom

Date

7. RÉVISION

Version No	Description du changement	Impact SSE [Q]		Révisé par	Date
		Oui	Non		
R00F	Document initial - Gestion de changement. ARG-ARS (août 2015).doc	x		Comité de travail / SSTG	2015-09-09